

Murviel

en
Brèves



Web : www.ville-murviel-les-montpellier.fr

E-mail : mairie.murviel.montp@wanadoo.fr

Tel : 04-67-47-71-74 Fax 04-67-47-84-16

JANVIER 2006

Si vous souhaitez avoir des précisions sur les prochaines manifestations culturelles à Murviel, connaître les dernières acquisitions de la médiathèque ou le programme du centre aéré pendant les prochaines vacances, si vous voulez choisir un très bon vin ou une huile d'olive de notre terroir, si vous recherchez un artisan, connectez vous sur notre site

www.ville-murviel-les-montpellier.fr

◆ **ECOPARC -Mas Dieu-4 pilas**

L'appel d'offre relatif à l'Ecoparc du Mas Dieu-4 Pilas a été lancé en Novembre 2005 par l'agglomération de Montpellier. Cet appel d'offre souligne l'importance stratégique de ce projet susceptible de constituer l'une des principales vitrines du projet de préservation et valorisation des espaces naturels et agricoles de l'agglomération de Montpellier. Il précise qu'il constituera un projet ambitieux d'équipement axé sur la thématique du développement durable. Il s'agit d'arriver à un projet opérationnel. L'étude doit durer dix mois, après attribution du marché.

◆ **CHOMAGE**

Le nombre de demandeur d'emploi à Murviel était de 71 dont 41 hommes et 30 femmes en décembre 2005.

L'association des parents d'élèves de Murviel (APEM) organise
Un carnaval

Se déroulera Le 11 Mars 2006

La préparation de cette manifestation aura lieu à l'école primaire les Mercredis à partir du 04 Janvier 2006 entre 16 h et 18 h

◆ **ENCOMBRANTS**

La collecte des encombrants à Murviel a lieu **les 1er mardi** du mois. Il s'agit des objets volumineux qui doivent être déposés sur le trottoir le soir précédent la collecte, **après 20 h**. Attention : les gravats, déchets végétaux, bonbonnes de gaz, pneus, téléviseurs et écrans doivent être amenés à la déchetterie de Murviel.
Horaires d'ouverture : Mardi, Mercredi, Vendredi de 13h30 à 17h30 le samedi de 8h à 12 h et de 13h30 à 17h30.

◆ **REFECTION**

Monsieur AUBERT Jean-François a commencé la restauration de l'autel de l'église de Murviel qui s'était effondré. Ce travail durera environ six semaines pour un coût de 7.000 €

◆ CONFERENCES

Les conférences sur la laïcité ont eu lieu le 05 décembre 2005. Lors de son exposé le sénateur Delfau, auteur de l'ouvrage « Du principe de laïcité un combat pour la république » (Edition de Paris) a rappelé que pour les auteurs de cette loi la liberté de conscience est au dessus de tout, la liberté de culte étant sous jacente . En écho au sénateur Delfau l'universitaire Jérôme Gassan français d'origine tunisienne a plaidé pour un islam tolérant et laïque, un Islam des lumières qui serait une chance pour la France et les musulmans. En parallèle à ces conférences sur « le principe de laïcité » a lieu actuellement, et pour quelques jours encore, à la médiathèque Léo Mallet de Murviel, une exposition sur ce même thème, prêtée par la Direction Départementale de la lecture et du livre de l'Hérault.

◆ TAXE D'HABITATION

Midi Libre a publié la liste des taxes d'habitation des communes de l'agglo. Murviel se situe en milieu du classement. Rappelons que cette taxe n'a pas été modifiée en 2005 et ne devrait pas l'être en 2006. La commune de Murviel est l'une des plus pauvres de l'agglo, le reversement des taxes professionnelles par l'agglo se situant à l'avant dernière place avec 10.985 € en 2005.

◆ SECURITE

Le Maire a rencontré le 08 décembre comme il le fait régulièrement, le commandant de la brigade de Saint Georges. Celui-ci lui a communiqué les statistiques de la délinquance qui, du 1er janvier au 31 octobre indiquent une baisse des crimes et délits de 21 % avec cependant un léger accroissement des cambriolages de locaux d'habitation et vols à la roulotte.

◆ DEBROUSSAILLEMENT OBLIGATOIRE

Pour limiter les dommages que pourrait causer le feu à notre patrimoine, le code forestier (article L 322-3) oblige les propriétaires situés en zone exposée à moins de 200 mètres, à les débroussailler et à les maintenir débroussaillée conformément aux prescriptions suivantes :

- aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur un rayon de 50 m (même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines) ainsi que sur 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès.
- La totalité de votre terrain si celui-ci se trouve dans la zone urbaines (zone U) du PLU en vigueur (plan local d'urbanisme)
- La totalité de votre terrain si celui-ci fait partie d'un lotissement.
- La totalité de votre terrain s'il fait partie d'une AFU ou d'une ZAC (association foncière urbaine ou zone d'aménagement concertée articles L.322-2 ou L.311- 1 du code de l'urbanisme)
- La totalité des terrains si ce sont des terrains de camping ou de stationnement de caravanes.

Pour plus de renseignement, vous pouvez vous adresser la Mairie. 04-67-47-71-74

◆ INAUGURATION

L'inauguration de la nouvelle crèche des cabrioles a eu lieu le 06 décembre 2005 en présence du vice président de l'Agglomération Jean-Pierre MOURE du Président et du Directeur de la Caisse d'Allocation Familiale, Jean-Pierre ROUGER Jean-Pierre PEQUIGNOT de la Présidente de l'association des parents des enfants de la crèche Cécile BARLET, de la Directrice Marie Anne MIGNARD et du personnel de la crèche. A cette occasion Monsieur le Maire a souligné la qualité des relations entre la CAF et la commune et du travail du personnel toujours disponible pour nous aider à établir les dossiers d'aide. Il a également rendu hommage au personnel de la crèche.

◆ MAISON DE RETRAITE

Le permis de construire de la maison de retraite est à la signature. Nous souhaitons que les travaux débutent dès le premier semestre 2006.

◆ LOGEMENTS SOCIAUX

Les travaux de construction des 8 logements H.L.M et des 9 villas en accession à la propriété ont repris ils devraient se terminer en Mars au plus tard

♦ **ANIMATEUR JEUNESSE**

La commune a recruté, à partir du 2 janvier 2006 un animateur dans le cadre du contrat temps libre signé avec la Caisse d'Allocation Familiale Stéphane Waelkens participera à l'animation d'activités destinées aux jeunes de 6-12 ans et 12-18 ans.

♦ **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES**

Le conseil municipal des jeunes a repeint pendant les vacances de Noël la salle des jeunes qui se trouve dans les locaux du stade

♦ **CONCERTS**

La commune envisage d'organiser des concerts en partenariat et avec le soutien de l'orchestre de Montpellier agglomération. Lors de sa visite du 30 Novembre 2005 Philippe GRISON a visité plusieurs lieux susceptibles d'accueillir ces manifestations.

♦ **ART MIXTE**

Dans le cadre de son activité culturelle la commune va signer une convention avec l'association Art Mixte qui concerne la 10ème fête du Rat et l'organisation de plusieurs spectacles en 2006.

♦ **CONCERT**

- La commune a organisé en octobre dernier un concert dans le cadre du festival « les internationales de la guitare ». Elle a reçu deux grands guitariste Richard DOSSMAN et Pascal CORRIU. Un prochain concert sera organisé en octobre 2006.
 - Dans le cadre du 10ème anniversaire des rencontres Franco-Roumaines, Murviel a également accueilli le 19 novembre dernier le grand chanteur roumain Ducu BERZI avec son orchestre. Ce fut un franc succès.
-

♦ **VERGLAS**

Dans la nuit du Vendredi 30 au Samedi 31 décembre plusieurs voitures ont dérapé sur les routes verglacées. Plusieurs employés municipaux, Daniel, Stephane et Karim sont intervenus de 19 h à minuit, immédiatement, pour « saler » les principales rues du village.

♦ **THEATRE**

Le maire a demandé à l'architecte Gilles CHICAUD de réfléchir avec la compagnie et l'association « art mixte » à un projet de petit théâtre à Murviel. Une première esquisse a été imaginée, fin décembre. Elle propose un aménagement du magasin « Geslot »

♦ **SALLE OMNISPORT**

La commune a demandé au Conseil Général une subvention pour la construction d'une petite salle omnisport attenante au clubhouse du futur terrain de tennis. L'ensemble sera localisé sur une parcelle contigüe des actuels équipements sportifs.

Le repas des aînés
Aura lieu
Le Samedi 14 Janvier 2006
à 12 h 15
Salle Lamouroux

◆ MEDIATHEQUE

La médiathèque Léo Malet a fait l'acquisition d'environ 80 ouvrages pour les mois de décembre 2005 et janvier 2006. La liste de ces ouvrages est consultable sur le site Internet de la mairie de Murviel les Montpellier à la page « médiathèque ». Ces documents ont été sélectionnés grâce à une revue professionnelle mais également sur la demande de nos lecteurs murviellois. Un cahier de demandes et de suggestions est à la disposition de nos usagers à l'entrée de la médiathèque. De plus, des ouvrages peuvent être demandés ponctuellement à la Direction Départementale du Livre et de la lecture (bibliobus) et sont acheminés par le biais d'une navette environ tous les 15 jours (renseignements à la banque de prêt de la médiathèque).

Les animations de la médiathèques

- En février prochain exposition d'aquarelle à la médiathèque de Mme ZANCA
- En avril 2006 « un cabaret musical » concert autour de la chanson française
- En mai 2006 une après midi-soirée de contes pour enfants.

Horaires d'ouverture

Mercredi 14h-18h30

Vendredi 16h-18h30

Samedi 10h-12 et 14h-18h

Cotisations 2006

Adultes 10 €

Couple 16 €

Etudiant 5 €

Gratuit pour les enfants jusqu'à 18 ans, les demandeurs d'emploi et les rmistes (sur présentation de justificatif)

◆ AGENDA MANIFESTATIONS SIVOM

Théâtre, concert, expos, animations pour les enfants ... découvrez la richesse et la diversité des manifestations culturelles qui se déroulent sur le territoire Vène et Mosson. Pour vous informer, lisez l'Agenda intercommunal des manifestations culturelles, une vraie mine d'infos sur tous les événements culturels qui se déroulent près de chez vous. Vous recevrez chaque trimestre l'Agenda culturel à votre domicile, surveillez votre boîte aux lettres dès les premiers jours de janvier... L'Agenda est également disponible en mairie ou dans les médiathèques.

Renseignements : Syndicat Intercommunal (SIVOM) entre Vène et Mosson
04-67-47-72-88 ou sivom.entre.vene.mosson@wanadoo.fr

Accueil des Nouveaux Murviellois

Le Vendredi 20 Janvier 2006
A 18 heures en Mairie.

Les murviellois installés dans le village depuis le 1er janvier 2005 sont cordialement invité à une réunion de bienvenue